

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 9 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 31 octobre 2018.

Etaient présents : Mesdames : Joëlle BARIL, Arlette CORNU, Delphine FALIGANT, Cindy HABOURDIN, Sophie MICHEL, Andrée QUENIART, Roseline RENSY, Valérie SADOWSKI.

Messieurs : Maurice BECQ, Michel BOYER, Claude CARPENTIER, Jean-Marc DELSERT, Michel DHAUSSY, Daniel DUCHATEAU, Pascal HAINAUT, Guillaume SNAET, Gilles VERSCHUEREN.

Madame Frédérique DELAHAYE pouvoir à Madame Delphine FALIGANT.

Monsieur Gilles VERSCHUEREN est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

LE BUDGET COMMUNAL : LES DECISIONS MODIFICATIVES

Afin d'équilibrer le budget communal, il est proposé d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

1 494,77€ du 2184 « mobilier » vers le 21531 « réseau d'adduction d'eau »;

1 639,43€ du 2184 « mobilier » vers le 2116 « cimetière »;

362,24€ du 2184 « mobilier » vers le 2183 « matériel informatique »;

3 500€ du 615231 « voiries » vers le 65738 « subvention ».

Adopté à l'unanimité.

LE PERSONNEL COMMUNAL : LES PROPOSITIONS D'AVANCEMENT DE GRADE

Il est proposé de solliciter des avancements de grade auprès du centre de gestion. Adopté à l'unanimité.

LE PERSONNEL COMMUNAL : LA PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN POSTE

Afin d'optimiser les emplois du temps, il est proposé de modifier le poste d'adjoint technique actuellement à 32h00 par semaine pour le passer à 35h00 par semaine.

Adopté à l'unanimité.

LA DEMANDE DE SUBVENTION DE CUINCHY SOLIDARITE

Afin de rénover le nouveau local du CCAS, l'association Cuinchy Solidarité sollicite une subvention Exceptionnelle d'un montant de 3 700€.

Adopté à l'unanimité.

Dès que le déménagement sera terminé, une réception sera organisée afin de marquer la mise en service.

LES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Il est proposé de revaloriser ainsi les tarifs des locations de salles à compter du 1er janvier 2020.

Salle des fêtes : 300€ journée / 390€ week-end / 85€ vin d'honneur

Pour les extérieurs : 420€ journée / 600€ week-end / 145€ vin d'honneur

Salle Isabelle AUBRET : 135€ journée / 210€ week-end / 85€ vin d'honneur

Pour les extérieurs : 185€ journée / 260€ week-end / 145€ vin d'honneur

Adopté à l'unanimité.

L'INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Madame Isabelle CAMBRAY vient de succéder à Monsieur Régis TENEUL, percepteur de DOUVRIN. Le Conseil Municipal est invité à délibérer afin d'allouer l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes.
Adopté 18 voix pour - 1 voix contre.

LES QUESTIONS DIVERSES

Nos fêtes villageoises 2018

Compte tenu des difficultés rencontrées pour faire venir des manèges, la « commission fêtes » se réunira prochainement pour justifier ou non l'organisation de deux fêtes et apportera un avis au Conseil Municipal.

La collecte du don du sang

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de l'Etablissement Français du Sang pour le précieux concours de la Municipalité dans l'organisation de la collecte du 1^{er} octobre 2018. Celle-ci a mobilisé 60 volontaires.

La commémoration du 11 novembre

Monsieur le Maire rappelle le programme de cette journée : défilé, groupe de cornemuses et banquet pour célébrer ce centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.
Il donne ensuite lecture du courrier d'une famille cuinchinoise qui relate l'importance du devoir de mémoire et qui salue l'appel au pavoisement des maisons.
Le Conseil Municipal est touché par cette lettre pleine de sincérité.

La subvention départementale pour le développement de la lecture publique

Le Conseil Départemental a octroyé une subvention de 810€ pour l'acquisition d'ouvrages en faveur de la bibliothèque au titre de l'année 2018.

Le Symsagel : la formation et la sensibilisation des élus aux risques d'inondations

Monsieur le Maire présente cette formation aux élus. Messieurs Daniel DUCHATEAU et Gilles VERSCHUEREN assisteront à cette formation.

La demande de subvention de l'association Les papillons blancs

Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de suite favorable à cette demande.

La « commission de travaux »

Cette commission a dernièrement commencé à travailler sur des futurs dossiers qui lui semblent très importants, notamment :

- L'étude d'un rond-point rue Jean Jaurès (dossier évoqué en 2008 puis mis en attente de l'assainissement collectif) ;
- La modernisation des sanitaires de l'école élémentaire).

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution de ces projets.

L'annulation de la délibération sur les compteurs Linky

En séance du 16 février 2018, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à l'installation des compteurs Linky.

En séance du 8 juin 2018, il a décidé de renforcer ce jugement et s'est ainsi opposé à la pose des compteurs Linky sur la commune de CUINCHY en mettant en place une pétition pour appuyer cette décision.

En séance du 7 septembre, le Conseil Municipal a décidé d'annuler la délibération du 8 juin 2018 sur demande de Monsieur le Sous-Préfet, puisque celle-ci était entachée d'illégalité pour défaut de compétence.

Afin de clore définitivement ce dossier, il est proposé d'annuler également celle du 16 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

Le bilan du repas de l'amitié

Le repas organisé le 7 octobre 2018 a généré un bénéfice de 1 963,41€.

Comme chaque année, cette somme sera entièrement reversée au CCAS.

Le projet d'installation d'une antenne radiotéléphonique

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un dossier d'information relatif à l'installation d'une antenne de radiotéléphonie vient de nous être transmis par la société Bouygues télécom.

Ce projet d'implantation sur un terrain privé n'est pas approuvé par le Conseil Municipal.

En effet, le conseil Municipal a bien conscience que les antennes sont des installations nécessaires au service public et qu'il s'agit de l'intérêt collectif. Néanmoins, l'emplacement choisi ne semble pas être judicieux. C'est pourquoi le Conseil Municipal donne un avis défavorable à ce projet et charge Monsieur le Maire de rencontrer la société Bouygues télécom afin de trouver la meilleure solution possible.

La maison médicale de BEUVRY

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'ARS (Agence Régionale de la Santé) souhaitait modifier le fonctionnement de la maison médicale de BEUVRY en augmentant la patientèle et en réduisant le nombre de praticiens.

Grâce à la mobilisation générale, ce projet de modification a été annulé.

Le conseil Municipal souhaite se positionner derrière le Docteur Dubart, chef des urgences et le Docteur Meurin, Président de l'association des médecins du Béthunois, afin de soutenir leurs actions pour que la maison médicale de BEUVRY puisse rester en fonction.

La demande de remboursement d'un acompte de réservation de la salle Isabelle Aubret

Monsieur et Madame HENNEQUIN sollicitent le remboursement de leur acompte pour la location de la salle des fêtes les 27 et 28 octobre 2018 pour raisons de santé.

Adopté à l'unanimité.

Les remerciements de Monsieur Laurent THULLIER

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement de Monsieur Laurent THULLIER pour la réception du 20 septembre 2018 lors de laquelle il a été honoré pour l'attribution des palmes académiques.

Le Conseil Municipal, sensible à ce courrier, profite de l'occasion pour réitérer toutes ses félicitations à Monsieur Laurent THULLIER.

- Monsieur Gilles VERSCHUEREN s'inquiète de la végétation de la rue Pasteur qui gagne de plus en plus la route. Monsieur Maurice BECQ a déjà sensibilisé les riverains mais un courrier sera envoyé pour solliciter une intervention urgente.
- Monsieur Guillaume SNAET souhaite savoir si le déploiement de la fibre optique se fait en respectant les délais annoncés. Tout avance pour le moment, le déploiement continue.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que des grilles ont été posées dans la journée le long du jardin public. Pour rappel, il s'agit des grilles de l'ancienne entrée des écoles.

- Monsieur Gilles VERSCHUEREN demande si le projet de création d'un club de basket a évolué. Pas pour le moment.

Séance levée à 20h20.

Le secrétaire de séance,

Gilles VERSCHUEREN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Verschueren', written over a horizontal line.